



Le Séminaire Robert Auzelle, association reconnue d'utilité publique pour la promotion de l'Art urbain, attribue des « Bourses de l'Art urbain », de 500 euros chacune, aux étudiants du cycle de Master (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, ...) ayant obtenu une note minimum de 15 (mention Bien ou Très Bien) au Projet de fin d'études (PFE).

Règlement

1/ Le PFE doit traiter (indépendamment du strict projet technique et architectural) d'une problématique de l'Art urbain. Il permet d'apprécier l'analyse d'un site existant par rapport à un programme pertinent de développement durable. Il sera évalué au regard de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale, et du respect de l'environnement.
(Voir le « Référentiel pour la qualité du cadre de vie » sur www.arturbain.fr)

2/ Le dossier de candidature comprend
- Un CV, l'attestation d'attribution du PFE, le nom et le mail du Directeur d'études.
- Une « fiche de présentation du PFE » format A4 (voir exemple ci-contre)

Nota

Pour aider les étudiants à valoriser la présentation de leur PFE, une séance d'information est prévue au SRA. S'inscrire par téléphone (nombre de places limité)

Tel : 0140817135

3/ L'inscription en ligne sur www.arturbain.fr/bourses Master, et l'envoi du dossier avant le 15 octobre 2010

4/ Les candidats, après avis du Jury, seront tenus informés de la sélection, fin octobre
La remise des « Bourses de l'Art urbain » aura lieu lors du Prix National arturbain.fr

*Avec le soutien des mécènes de l'Art urbain, à concurrence de 4 bourses d'un montant de 500 euros chacune



www.cegi-assurance.com



www.metalco.fr



www.adp-i.com

Correspondance à adresser au Président du Séminaire Robert Auzelle - Arche de la Défense -
92055 - LA DEFENSE cedex

Tel. : + 33 (0) 1 40 81 71 35 - Fax : +33 (0) 1 40 81 73 90 - mail : arturbain@i-carre.net

Site : www.arturbain.fr